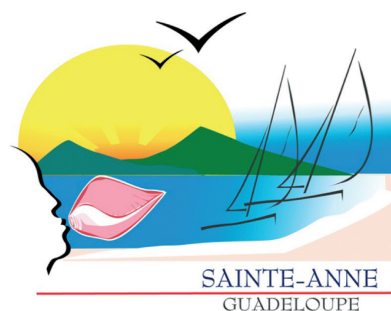


AN BLAN DÉ ZYÉ

Bulletin municipal N° 9
de la Ville de Sainte-Anne



EN TEMPS DE PANDÉMIE L'ADMINISTRATION S'ADAPTE

Une rentrée scolaire 2021/2022 sous le signe
de la vigilance, en plein confinement

SOMMAIRE

P3

DOSSIER SPÉCIAL: EN TEMPS DE
PANDÉMIE,
L'ADMINISTRATION S'ADAPTE

P7

UNE RENTRÉE SCOLAIRE
SOUS LE SIGNE DE LA
VIGILANCE

P10

LA PAROLE AUX ÉLUS

P11

ACTUALITÉS : FOCUS SUR LA
GESTION DES SARGASSES

ÉDITO DU MAIRE



La crise que nous avons rencontrée a rapidement et profondément bouleversé nos organisations. Nous sommes dorénavant à la 4ème vague de cette pandémie. Les contraintes que nous ont imposées les exigences sanitaires ont démontré nos capacités d'adaptation et ont permis que nous nous dirigions peut-être un peu plus rapidement vers des chemins que nous avions envisagés mais que nous n'avions pas encore empruntés.

En effet, cette crise sanitaire liée à l'épidémie mondiale de coronavirus oblige les collectivités à réviser leurs pratiques afin de les adapter à la problématique actuelle. Elles font preuve de résilience et s'engagent résolument dans le chantier de la modernisation de l'action publique.

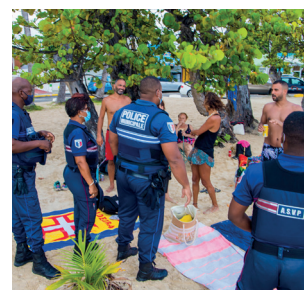
Comment la Ville de Sainte-Anne s'est-elle adaptée à la situation ? Quels effets catalyseurs devons-nous à ce virus qui bouleverse notre vie, nos pratiques ? Comment aborder cette nouvelle rentrée scolaire durant le confinement, en Guadeloupe ? Et comment poursuivre les missions essentielles de service public ?... Dans ce numéro, découvrez comment la Ville de Sainte-Anne s'est adaptée aux différents pics épidémiologiques, tous les aménagements qui ont été nécessaires au sein de l'administration et comment elle a préparé cette nouvelle rentrée scolaire, sous le signe de la vigilance.

Rechercher des solutions, innover, parfois montrer l'exemple, résister à l'individualisme, être solidaire, capitaliser les enseignements de la gestion de crise : voilà comment nous devons aborder les prochains mois de l'année, tous ensemble.

Christian BAPTISTE
Maire de la Ville de Sainte-Anne
Conseiller communautaire de la Riviera du Levant



Escalier du vaccibus au centre culturel



Police municipale : opération de sensibilisation aux gestes barrières



Finalisation de l'itinéraire de délestage



Réfection de la route de Fond Vapeur



Modernisation des éclairages du complexe sportif de Valette



Installation de panneaux photovoltaïques sur le stade pour alimenter la cuisine centrale



Clean Marly An nou



Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise



La Ville de Sainte-Anne a fait sa rentrée sur LinkedIn !

Destiné aux professionnels, il s'agira notamment, de présenter les offres d'emploi ou de stages de la commune, de relayer les appels d'offres, les appels à projets.

Seront également abordées les thématiques sur lesquelles la Ville est fortement engagée : le développement durable, la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, l'aménagement du territoire, l'éducation, le numérique ou encore la cohésion sociale.



Opération vacances



JasaYouthParty à la base nautique



Atelier smartphone et informatique pour les seniors



Arrivée du Traditour à Sainte-Anne

Directeur de la publication : Christian Baptiste
Responsable de la rédaction : Direction de la Communication et de l'Évaluation des politiques publiques
Rédaction : Direction de la Communication et de l'Évaluation des politiques publiques, le CCAS et les différents Pôles administratifs et techniques
Photos : Ville de Sainte-Anne
Conception et réalisation : Direction de la Communication et de l'Évaluation des politiques publiques
Impression et publicités : Com'iles

DOSSIER SPÉCIAL : EN TEMPS DE PANDÉMIE, L'ADMINISTRATION S'ADAPTE

AMÉNAGEMENT ET ORGANISATION DU TRAVAIL POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

Depuis plus d'un an, la Ville de Sainte-Anne et ses habitants font face à une crise sanitaire sans précédent qui touche toute la planète et qui perdure. La pandémie a chamboulé les habitudes de vie et bouleversé les pratiques professionnelles. La Ville et les agents ont donc dû s'adapter et mettre en place de nouvelles pratiques, nonobstant les moyens inédits mis en œuvre pour lutter contre l'épidémie et pour assurer la continuité du service public.

S'agissant de l'organisation du travail, la mise en place du plan de continuité du service public a permis de garantir les missions essentielles de salubrité, de sécurité publique et les actes d'État Civil. De plus, eu égard à la multiplication du virus et la présence du variant Delta, en Guadeloupe, le Maire de la collectivité a réactivé la cellule COVID au mois de février 2021. Cette cellule composée d'élus, de la directrice des Ressources Humaines, de la directrice de l'Administration Générale, du directeur des Services Techniques, du directeur des Moyens Généraux, de l'assistant de prévention, de la directrice du Pôle Animation, de la Directrice du Pôle Enfance Éducation et des représentants du personnel a permis d'examiner, chaque semaine, l'évolution de la situation et de prendre les mesures nécessaires pour limiter tout risque de propagation du virus sur le territoire et également au sein de l'administration.

"A la Direction des Affaires Générales, les procédures dématérialisées sont désormais privilégiées. L'accueil du public reste possible pour les situations urgentes mais uniquement sur rendez-vous ou pour effectuer les démarches qui ne sont pas en ligne (recensements, légalisations de signature...). Le télétravail a été expérimenté. Ce qui nous a permis d'élaborer et d'exécuter, durant les phases de confinement, les délibérations et les arrêtés nécessaires au fonctionnement de la collectivité conformément aux textes en vigueur."

Gérard-Nita BAPTISTE
Directrice des Affaires Générales,
au sein du Pôle Proximité

De plus, pour protéger le public et les agents municipaux, des aménagements spécifiques ont été réalisés dès le début de la pandémie et des mesures de prévention et d'hygiène ont été instaurées afin d'accueillir le personnel et le public en toute sécurité : Installation de protections en plexiglas dans tous les services administratifs, aménagement des horaires de l'administration pour limiter la circulation dans les différents services, aménagement des modalités d'accueil du public pour éviter les regroupements dans des espaces déjà contraints. En outre, pour permettre aux usagers d'effectuer leurs démarches urgentes relatives notamment aux décès, aux naissances ou aux reconnaissances, les permanences téléphoniques ont été mises en service, et la réception du public a été autorisée mais en priorité sur rendez-vous.

Par ailleurs, et de manière générale, les mesures d'hygiène et le nettoyage des locaux ont été renforcés: Mise à disposition de moyens de protection (masques, gel hydroalcoolique), renforcement de la désinfection dans les parties communes, création de la brigade ANTI-COVID pour assurer les désinfections dans les locaux et dans les écoles où des clusters ont été identifiés.

Enfin, d'autres dispositions ont aussi été mises en place au fil de l'évolution de la situation sanitaire: Relation permanente de l'assistant de prévention avec les agents pour veiller à garder un niveau de protection optimale, mise en place de la procédure de traçabilité des agents contaminés et cas contacts, organisation de matinées de dépistage à destination des agents, et aussi déploiement de formations des agents ANTI-COVID sur la gestion des opérations de désinfection et les équipements de protection à porter.

"Le Pôle proximité, comme son nom l'indique, est en relation constante avec l'administré dans ses missions de service public. La crise sanitaire a néanmoins considérablement changé l'organisation et le fonctionnement des agents du Pôle, qui ont d'ailleurs pu expérimenter le télétravail. Pour autant, les agents ont été au cœur de cette crise dès le début car il a fallu, par exemple, organiser les élections municipales et communautaires le 15 mars, tout juste 2 jours avant le début du confinement du mois de mars 2020. Parallèlement, l'organisation du travail au sein du Pôle a été repensée. De nouvelles procédures ont été élaborées visant à assurer les missions de service public en période de crise, tout en anticipant la reprise progressive des activités, en présentiel : aménagement de l'accueil du public (réception uniquement sur rendez-vous, contrôle et régulation du public dans le hall) ; réalisation de travaux pour rassurer les agents et les protéger (désinfection des bureaux, mise en place de plexiglas, marquage au sol pour matérialiser la file d'attente, affichage des gestes barrières); et vérification des jauges à l'accueil, dans les bureaux et dans les services pour prévenir tout risque de propagation du virus".

Ketty LAZARD
Directrice du Pôle Proximité

"En temps de crise, la communication est plus que jamais au service de l'information. Nous avons été les acteurs de première ligne pour relayer, en temps réel, les informations relatives à l'évolution de la situation, ou pour expliquer les mesures prises par la Ville afin d'aider la population dans cette période inédite (comment réaliser ses démarches administratives, où se ravitailler en eau lorsque le réseau de distribution est défaillant, à qui s'adresser en cas d'urgence ou de difficulté, etc.). Pour ce faire nous disposons d'un panel d'outils afin de transmettre l'information au plus grand nombre: les réseaux sociaux, un site internet, les campagnes d'affichage, les newsletters, les communiqués de presse ou radio, les groupes Whatsapp, un magazine de la Ville. Et grâce aux reportages photos et vidéos que nous réalisons, nous avons pu mettre en avant les actions solidaires de la Ville tout en restant au contact des usagers connectés. En plus, cela nous permet de garder en mémoire les initiatives individuelles et collectives menées durant cette période particulière.

Pour autant, et même si la communication de crise fait partie de nos missions, nous avons aussi dû faire preuve d'adaptation dans l'instant, et ce dès le premier confinement pour répondre aux besoins d'information croissants des usagers, des agents et des élus, en ce qui concerne les consignes à tenir ou la mise en place du plan de continuité d'activités de l'administration. Vaillances que vaillent nous nous devons d'être opérationnels 7 jours sur 7 et disponibles au gré des annonces préfectorales et municipales. Je pense qu'à ce moment précis, pour ceux qui en doutaient, nous avons pu mesurer l'importance de la communication publique dans nos vies quotidiennes. Pour exercer ce métier, il nous faut donc être passionné et avoir un vrai sens du service public.

Marine FLORY
Directrice de la Communication et
de l'Évaluation des politiques publiques

La pandémie aura aussi été l'occasion d'innover, et d'expérimenter le travail à distance et la retransmission en direct des conseils municipaux sur la page Facebook de la Ville permettant à un large public d'être au fait de l'actualité municipale. Avec l'appui des outils numériques, une de nos autres missions aura été de maintenir le lien social avec les usagers et de proposer en collaboration avec le Pôle animation et les associations du territoire, des activités culturelles et sportives, en ligne, accompagnant ainsi la population à mieux vivre le confinement : "L'heure du conte" en ligne pour les enfants avec l'autorisation exclusive des éditions Jasor, une Web série «Mange, Plante, Bichonne» avec l'Association Guadeloupe Patrimoine et Jasmina LEGROS mais aussi des "dégoudi-Kô", pour des séances d'entraînement et de divertissement autour du Gwo Ka avec l'association Lakou Veranda.

L'ensemble de nos actions démontre ainsi notre engagement au service des habitants même envers ceux qui peuvent avoir de vives réactions sur les réseaux sociaux. Pensez que derrière les écrans, ce sont des êtres humains et une petite équipe qui s'efforcent de vous accompagner au quotidien."

Face à la brutalité et à la persistance de la crise sanitaire, la Ville de Sainte-Anne a aussi mis en œuvre un plan de solidarité sans précédent pour accompagner les personnes les plus vulnérables et celles lourdement impactées par la crise économique et sociale qui s'en est suivie. Pour ce faire, le CCAS s'est fortement inspiré du Plan Orsec de la Ville et sa stratégie déployée en période de crise pour assurer la continuité de service auprès des personnes âgées, mettre en place de nouvelles actions vers les plus vulnérables, renforcer la solidarité, tout en travaillant sur le lien social.

1) Quelles adaptations ont été nécessaires, au CCAS ?

Le confinement a freiné de nombreuses actions de coordination et de solidarité à destination des plus fragiles, notamment du côté de certaines associations ne disposant pas d'effectifs ou de matériels adéquats pour respecter les consignes sanitaires. Il était donc important de pallier cette nouvelle réalité en imaginant toutes formes d'initiatives qui sauraient répondre aux besoins locaux qui demeurent ou apparaissent.

Deux groupes de travail ont été mis en place pour répondre aux problématiques des bénéficiaires. Le premier dédié à l'organisation des solidarités locales et rattaché à la direction des Moyens généraux de M. DURO, est chargé de mettre en place des actions ciblées dans une

Guy Suzanon
Directeur du CCAS de la Ville

logique de prévention, de cohésion sociale et de solidarité, tout en soutenant les initiatives locales, au profit des publics impactés par la crise : mobilisation de bénévoles, soutien entre voisins, distributions massives de packs d'eau, de colis alimentaires, de paniers pays, auprès des personnes en difficulté, voire en situation d'exclusion. Il est à noter, la parfaite collaboration de la Régie Scolaire dans la continuité du service de portage de repas à domicile, aux 130 personnes âgées ou en situation de handicap.

Le second groupe, lui installé au CCAS, est chargé d'assurer la continuité de service tout en évitant l'aggravation des phénomènes de pauvreté, d'exclusion et d'isolement des personnes : Mise en place d'un accueil téléphonique renforcé, suivi des demandes reçues (par téléphone ou sur le terrain, directement en rendant visite aux usagers avec l'appui et la mobilisation des élus de la majorité qui connaissent le territoire et qui ont pu repérer des situations difficiles dans leurs quartiers respectifs). Cette cellule de veille sociale a ainsi été possible grâce à leur implication et cela nous a beaucoup aidé.

2) Comment ces mesures ont-elles été reçues par vos agents et par le public ?

Les agents et les usagers se sont adaptés au contexte sanitaire et au protocole d'accueil qui encadre désormais la

réception du public. Néanmoins, le manque d'information sur la pandémie a créé une situation anxiogène.

3) Avez-vous d'une façon ou d'une autre été dans l'obligation d'utiliser le numérique ou avez-vous utilisé le numérique pour innover et proposer une offre différente ?

Tout à fait. Dans le cadre de nos missions et avec l'augmentation du nombre de situations difficiles dues à la crise sanitaire, sociale et économique, les échanges avec les partenaires institutionnels ont été accrus. Le numérique nous a permis d'effectuer notamment les transmissions obligatoires des demandes liées à l'action sociale ou de recevoir ou transmettre des pièces justificatives sous la forme dématérialisée.

4) Dans quels autres domaines, vos actions ont-elles été innovantes ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Anne a décidé de mettre en place un service de veille « ALLO BYENBONJOU » qui consistait à appeler et recevoir des appels de toutes les personnes isolées du territoire, pour prendre de leurs nouvelles et s'assurer qu'elles respectaient bien les consignes pour se préserver. Cette innovation a connu un vif succès. Elle a d'ailleurs permis durant la crise, de mettre en relation des parents éloignés de leurs enfants, et d'établir également des diagnostics de certaines situations relevées.

De plus, à la crise sanitaire, se sont ajoutées les défaillances du réseau de distribution de l'eau potable privant d'eau surtout les usagers de Maudette, Fouché, Deshauteurs, et de Marly, durant plusieurs jours consécutifs. Face à cette situation, des mesures urgentes ont été mises en œuvre avec l'appui des services techniques, des élus municipaux qui ont eux-mêmes acheté sur leur fond personnel des packs d'eau pour les habitants, sans oublier le soutien de la CARL.

5) Quel bilan tirez-vous de votre activité en cette période ?

Un bilan positif. Mais même si nous avons à cœur d'aider et de soutenir les publics les plus fragiles, nous constatons un état de fatigue et d'épuisement général des agents mais également des usagers qui ne voient pas la sortie de crise.

Sainte-Anne : le Contrat Local de Santé et le Contrat Local de Santé Mentale pour structurer une politique locale d'accès aux soins et à la santé publique

« Cela ne nous aura pas échappé, la crise sanitaire a mis à mal le système de santé français, en mettant notamment l'accent sur les carences de l'offre de santé préexistante. Il en a été de même à l'échelle de notre commune, comme le reste du département qui a dû subir des mesures radicales pour limiter l'impact sanitaire de l'épidémie de COVID 19.

Conséquence directe de cette crise, ceux qui étaient éloignés d'un dispositif de santé, soit par carence de l'offre sur le territoire, soit du fait d'une difficulté sociale, ont payé un plus lourd tribut face à la crise. Ainsi, la Ville de Sainte-Anne a fait le choix de s'impliquer dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

Pour construire sa politique de santé, la Ville va s'appuyer sur la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 de réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, dite loi « HPST » pour construire son Contrat Local de Santé (CLS). Déclinaison locale du Programme Régional de Santé, le CLS est un outil qui permet à la Ville de contractualiser et co-construire avec l'Agence Régionale de Santé un plan d'actions visant à lutter contre les inégalités en matière de santé et à favoriser l'accès à la santé.

En plus, le CLS comprendra un important volet prévention pour soutenir la lutte contre les addictions, la lutte contre les maladies vectorielles et promouvoir la santé par la nutrition et la pratique d'activités physiques. Enfin, un dispositif spécifique visant aussi à accompagner les difficultés de personnes subissant des troubles mentaux sera établi en priorité, il s'agit du Contrat Local de Santé Mentale (CLSM). Ce dernier contribuera à améliorer la coordination des acteurs en la matière, consolidera le suivi des malades en traitement à domicile, évitant ainsi les conséquences de l'incurie comme le trouble à l'ordre public ou l'aggravation des situations sanitaires des patients ».

Yann CERANTON
Directeur de la Vie des Quartiers

REPENSER LA CULTURE, LE SPORT, LA RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS EN TEMPS DE CRISE

Que ce soit dans nos organisations de travail ou dans la conduite de nos politiques, la crise sanitaire nous a amenés à ré envisager l'action publique dans des directions que nous allons sans aucun doute continuer d'explorer quand sera venu le moment de l'après.

Indépendamment des dispositions générales consistant à s'assurer de la protection et de la sécurité des agents et du public, le Pôle animation de la Ville a dû mettre en place des dispositions spécifiques en ce qui concerne la gestion des équipements et des activités sportives, culturelles et associatives.

Des mesures qu'il a fallu sans cesse adapter en fonction des évolutions de la situation sanitaire et des dispositions préfectorales:



Marie-Chantal FRANCILLETTE
Directrice du Pôle Animation de la Ville

Fermeture des équipements sportifs, culturels et associatifs, mise en place de protocoles adaptés lors des réouvertures, adaptation, annulation et/ou reports des animations programmées, programmation et/ou reprogrammation quand cela s'avérerait possible, arrêt des mises à dispositions de locaux ou de matériels logistiques, autorisation de certaines actions sous conditions (diminution des jauges, applications de protocoles stricts, soumission préalable à l'avis préfectoral...) voire refus d'autorisation

d'organisation de manifestations sportives, culturelles ou associatives pour éviter les rassemblements.

En plus des nombreux ajustements réglementaires, bien souvent, les mesures prises étaient de prime abord difficilement acceptées ou même incomprises par les acteurs culturels, sportifs ou associatifs. Il s'agissait cependant d'agir réglementairement, d'agir pour la protection du public et du personnel et d'être une collectivité exemplaire. Il a donc fallu faire preuve de pédagogie et de grandes capacités de négociation.

Par ailleurs, il serait difficile de prétendre que le climat ambiant très anxiogène n'a eu aucun impact sur les agents aussi. Cependant les mesures prises par la collectivité pour s'assurer de la protection de ses agents, de la prise en compte des pathologies des personnels identifiés, ainsi que la mise en place de mesures adaptées à chaque activité, tout cela a été de nature à rassurer le plus grand nombre.

D'autre part, la crise a eu un impact considérable sur l'activité des associations de Sainte-Anne, lesquelles sont des acteurs majeurs de l'animation du territoire.

Elles ont dû la plupart du temps reporter ou annuler tout simplement les actions qu'elles avaient prévues au sein de leur calendrier annuel et quelquefois suspendre leur activité. Elles ont pu également trouver des solutions pour continuer à maintenir le lien avec leurs bénévoles et rester en contact avec les bénéficiaires de leurs actions. La Ville consciente de ces difficultés a fait le choix de les accompagner dans la mesure du possible et surtout de maintenir les attributions de subventions de façon à ce qu'elles soient en capacité de poursuivre leurs activités essentielles et surtout de continuer à les mener après.

Pour autant, cette crise si déroutante nous a précipités vers de nouvelles pratiques et notamment nous a conduit à optimiser notre relation au numérique en ayant à l'esprit plusieurs objectifs :

- Garder le lien avec la population dans cette période si sensible en étant particulièrement attentifs aux réponses apportées, aux problématiques relevées (mise en place d'accueils spécifiques par téléphone ou en visio);

- Accompagner le secteur éducatif afin d'éviter la disparition dans la nature des publics scolaires : élaborations de lectures numériques et partenariat avec l'Education Nationale afin que ces lectures soient sur les espaces numériques du rectorat, participation au dispositif vacances apprenantes, valorisation d'outils numériques existants (médiathèque numérique du Conseil Départemental...);

- Continuer à animer le territoire par la mise en place de manifestations dématérialisées et autres actions sur les réseaux avec l'appui de la Direction de la Communication (les quiz du Pôle animation, tables-rondes lors de " la fête de la musique " ou des commémorations du mois de mai, remise de prix du concours Poétik Lokans en Facebook live, réalisation de vidéos pour promouvoir la journée des droits des femmes ou mise en place du carrefour numérique des associations ou encore Sainte-Anne art côté jardin en mode numérique...);

- Garder un lien avec les acteurs du territoire en relayant leurs manifestations et actions sur nos réseaux, en revisitant nos modes d'accompagnement (Mémorial Sergius Geoffroy en ligne, Festival de Gwoka en Facebook live, dématérialisation accentuée de nos procédures d'appels à projets ou de demandes de subventions...).

Cette crise sanitaire, depuis son début, nous démontre que nous pouvons faire preuve d'une vraie créativité et d'une capacité d'innovation que nous ignorions peut-être. Elle véhicule un climat morose qui pourrait être démotivant, mais qui bien au contraire nous force à aller chercher dans les tréfonds de nos « moi », des ressources encore inexplorées. Cette crise, pour inquiétante qu'elle soit peut ainsi, nous aider à repenser nos politiques culturelles, sportives ou quelles qu'elles soient et permettre in fine qu'il en ressorte une réelle transformation.

Le numérique semble être une des clés de notre métamorphose et c'est sans doute par son biais que nous pouvons envisager, la transformation, l'adaptation et le changement annoncé dans les grandes transitions.

Il nous propose de nouvelles pratiques et de nouvelles expériences avec le public. Nous envisageons donc :

- De repenser complètement nos programmes d'animation en exploitant au maximum les opportunités qui nous sont offertes par la voie dématérialisée tout en ne négligeant pas le contact, en bref d'être toujours à même de proposer 2 options;

- De revoir nos modes d'acquisition et de mise à disposition des ouvrages de la bibliothèque;

- De multiplier les animations dématérialisées en ayant toujours à cœur de toucher le plus grand nombre (publics de tous âges, publics empêchés...);

- D'intensifier nos ateliers destinés à lutter contre la fracture numérique chez tous les publics;

- D'accorder une place prépondérante aux usagers habitant dans des zones blanches ainsi qu'aux publics empêchés;

- De mettre en place des actions destinées à assurer le bien-être ou à thésauriser les effets de cette crise avec une population qui gardera indéniablement des traces de cette période marquante pour notre société.



Les revues et magazines bientôt disponibles

POUR LES PLUS JEUNES : J'aime lire - Je lis déjà - Le journal des enfants - Julie - Okapi - Papoum - Youpi j'ai compris

Pour les préados et ados : I love english - Go english - Le petit quotidien - Phosphore

ACTUALITÉS : Courrier international - L'Obs - Interentreprises - France-Antilles - L'Hebdo Antilles Guyane - Nouvelles semaine - Jeune Afrique - La gazette des communes

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ : Psychologie Magazine - Notre temps Pleine vie - Parents

DIVERS : Femmes actuelles - 01 Net - Estampille, l'objet d'art (Art) - Images Doc (photographie) - Régali (cuisine) - Télérama (cinéma/télévision) - Première (Cinéma) - Voiles et voiliers - Hand-Ball Magazine

Tous les magazines peuvent être consultés sur place et empruntés hormis le dernier numéro paru.

En nouveauté à la Bibliothèque Multimédia Osange TALIS GANE

Projet Culturel Éducatif Scientifique et Social : La bibliothèque travaille à son projet de modernisation à travers l'élaboration de son Projet Culturel, Éducatif, Scientifique et Social (PCSES). Dans ce cadre et afin que le projet soit en phase avec le territoire et avec les attentes de la population, elle propose à tout un chacun de donner son avis par le biais d'un questionnaire dont vous trouverez le lien ci-dessous.

🔗 <https://bit.ly/3nml2ti>

De nouveaux abonnements, de nouveaux ouvrages disponibles au prêt et à la consultation : La Ville de Sainte-Anne avec le projet « Lirévivir à Sainte-Anne », a été lauréate de l'appel à projet lancé par le Ministère de la culture en vue de soutenir les bibliothèques publiques et les petites librairies et a reçu une subvention de 36 800 euros pour l'achat de livres et de périodiques. C'est ainsi que les abonnements ont pu être renouvelés et que de nouvelles acquisitions ont été réalisées ou sont en cours.

Inclus dans ce projet, des mallettes de livres jeunesse qui seront mises à disposition des écoles. Ce seront des livres jeunes et albums de fiction autour de thématiques porteuses de notions et de valeurs telles la solidarité, le respect, la différence, l'égalité homme-femme... avec pour fil conducteur les recommandations du Ministère de la Culture à savoir, le choix d'éditeurs innovants.



« DIKTÉ KRÉYOL » le vendredi 29 octobre 2021, à 10h, en Facebook live avec Dider Mannette.

Mwa oktob la, sé mwa a lang é kilti kréyol anlé rezo; Kijan ? branchew anlé fèsboub on film ké pasé pan nan yo ka li on tekst jos lè 30 oktob. Lendi 01 novanm nou ké mèl koreksyon si lé rézo.

+ Infos sur www.ville-sainteanne.fr

UNE MOBILISATION ACCRUE DU SERVICE FUNÉRAIRE

Depuis le début de la pandémie, des dispositions ont été prises par la Ville de Sainte-Anne afin de concilier contexte sanitaire et continuité du service public funéraire avec notamment l'aménagement des horaires de fonctionnement des services pour faire face à l'accroissement des activités d'inhumation, et d'accueil du public pour limiter tout risque de propagation du virus.

Néanmoins, face à la 4ème vague particulièrement virulente, ces mesures ont été renforcées. En effet, l'augmentation du nombre de décès liés à la Covid-19, associée au confinement, a amené la Ville à modifier une nouvelle fois les horaires d'ouverture du cimetière. Ainsi, par un arrêté du maire en date du 19 août 2021, le cimetière est désormais ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement pour les inhumations. Cette mesure, bien perçue par les entreprises de pompes funèbres et les familles, a permis d'avoir des procédures plus fluides, réduisant ainsi le délai entre un décès et l'inhumation proprement dite.

TOUSSAINT : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AU CIMETIÈRE

- Du jeudi 21 au samedi 30 octobre, le cimetière communal sera ouvert aux horaires suivants :
 - lundi au vendredi (8h-14h : accès aux visiteurs et aux entreprises de fossoyage; 14h-17h accès réservé aux inhumations et aux entreprises de fossoyage),
 - samedi de 7h à 12h accès réservé uniquement aux visiteurs.
- Le cimetière communal sera ouvert les 1er et 2 novembre
- Les travaux de rénovation et de peinture des sépultures sont interdits du jeudi 21 au samedi 30 octobre. Seules les opérations de nettoyage de sépultures seront autorisées (balayage, époussetage, récavage)
- Du jeudi 21 octobre au vendredi 5 novembre, tous les travaux sur les tombes devront être suspendus et les outils et matériaux enlevés pour laisser les abords et allées du cimetière en parfait état de propreté et de sécurité pour les usagers.
- Les mesures sanitaires restent en vigueur dans le cimetière : port du masque obligatoire et respect de la distanciation physique.

Par ailleurs, l'accroissement de l'activité funéraire a conduit la Ville à repenser l'organisation du service des affaires funéraires. Une réorganisation traduite par la mise à disposition de 2 agents pour le gardiennage et l'entretien, qui ont renforcé l'équipe déjà en place. En plus, jusqu'ici réservée aux demandes urgentes, la dématérialisation des procédures avec les pompes funèbres a été généralisée pour réduire les contacts physiques. Autre innovation: la création d'une zone pour les inhumations dite en « terrain commun* » d'environ 60 m², ce qui représente environ 25 tombes supplémentaires.

A terme, un agrandissement du cimetière est à prévoir car dans sa disposition actuelle, il est saturé. A titre d'exemple, depuis le mois de juin 2021, ce sont près de 117 inhumations qui ont été réalisées.

Enfin, l'engagement professionnel et l'implication des agents du service ont permis de mettre en place une organisation optimale. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

*Un « terrain commun » est mis à disposition pour une durée de cinq ans. Peut y être inhumée toute personne résidant sur le territoire et n'étant ni titulaire, ni ayant droit d'une concession.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022 SOUS LE SIGNE DE LA VIGILANCE, EN PLEIN CONFINEMENT

Impactée par une nouvelle vague épidémiologique liée au coronavirus et au variant Delta, la Guadeloupe, confinée, a fait sa rentrée scolaire le lundi 13 septembre 2021. Pour faciliter la reprise de la vie collective lors de cette rentrée toute particulière, en plein confinement, la Ville de Sainte-Anne a tout mis en œuvre pour accompagner les élèves, les parents, la communauté éducative et les agents municipaux affectés dans les écoles.

En plus des travaux d'entretien et de rénovation d'usage, de la mise à disposition d'équipements et de matériels, la municipalité avec l'appui des agents du pôle Enfance & Éducation, tout métier confondu, a fait preuve d'anticipation et s'est adaptée aux évolutions successives de la situation sanitaire et aux différents protocoles d'accueil des enfants élaborés par l'Éducation Nationale : nouvelle organisation du service de restauration scolaire, accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise dès le début du mois de septembre, communication régulière à destination des parents, sans oublier le déploiement de citernes d'eau potable dans les écoles pour éviter toute nouvelle interruption dans la scolarité des enfants lors des coupures d'eau prolongées. L'action municipale concerne aussi la sécurité aux abords des écoles, ou encore l'accueil en garderie périscolaire et à la crèche.



"Pour la municipalité, l'éducation reste une priorité, d'autant plus en période de crise sanitaire où la situation peut vite devenir anxiogène. Or nul ne sait comment se terminera la pandémie de Covid-19. En tout état de cause, cette nouvelle réalité nous oblige déjà à réinventer l'école et à redessiner nos politiques éducatives".

Christiane SEMPAIRE
Directrice du Pôle Enfance et Éducation

En nouveauté cette année

De nouvelles directrices ont fait leur rentrée à Sainte-Anne. Il s'agit de Mme MORADEL Carole, à l'école Victor VALIER des Grands Fonds et de Mme ARCHIMÈDE Nina, à l'école maternelle de Douville. Mme Katia BOUMGHAR est transférée, quant à elle, à l'école primaire de Douville.

Ville de Sainte-Anne
recrute des volontaires pour des missions d'intérêt général

Pour plus d'infos : 05 90 25 20 05

SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous
"Mission de 6 mois (de décembre 2021 à juillet 2022)"

ENVOI DES CANDIDATURES JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2021

- MISSION 1 Participer à l'éducation pour tous, dans les écoles
- MISSION 2 Contribuer à l'amélioration de l'environnement
- MISSION 3 Participer au développement des activités culturelles et sportives dans la ville
- MISSION 4 Participer à la communication digitale de la commune, à la communication de la commune, à la communication de la commune, à la communication de la commune

Envoyez vos candidatures par courrier à l'attention de M. le Maire, à l'adresse suivante :
Mairie de Sainte-Anne, 97100 Sainte-Anne
ou par mail à : service.civique@sainte-anne.gp

Remarque : l'inscription est obligatoire pour tous les candidats.
Renseignements : Direction de la Ville de Sainte-Anne - 0590 23 98 90
www.ville-sainte-anne.fr

SERVICE CIVIQUE : INSCRIPTIONS EN COURS

Tu as entre 16 et 25 ans, et tu souhaites promouvoir et développer les activités culturelles et sportives dans la Ville, contribuer à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des habitants, animer des activités périscolaires ou encore participer à la communication digitale de la commune, alors ta candidature nous intéresse !

Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 novembre 2021

Infos sur www.ville-sainte-anne.fr

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES

1850

écoliers répartis dans les 15 écoles

35

enfants accueillis aux garderies périscolaires de Bel Étang et de Ffrench

2000

repas préparés en moyenne, chaque jour

1250

enfants inscrits à la cantine et aux activités périscolaires de la pause méridienne

110 000 €

Pour la réalisation des travaux d'entretien et de rénovation d'usage

63 403 €

Consacrés à la mise à disposition de matériels, de produits d'hygiène et d'équipements

Plus de 150 000 €

Pour l'achat des citernes d'eau potable, sans compter le coût des installations et de l'entretien

325 000 €

consacré aux achats alimentaires de la cuisine centrale

ÉDUCATION : COMMENT RÉINVENTER L'ACTION MUNICIPALE FACE À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a été confrontée à beaucoup d'incertitudes sur la rentrée scolaire. La circulation du variant Delta en Guadeloupe a d'ailleurs conduit au report de la rentrée. Ce qui a engendré un certain stress chez les parents, les élèves et aussi le corps enseignant.

Au niveau du Pôle Enfance et Éducation de la Ville, la pandémie a aussi perturbé le fonctionnement "normal" des services. Il a fallu s'adapter aux différents protocoles d'accueil des élèves, et parfois dans l'urgence, garantir que l'école reste sécuritaire pour tous, motiver un personnel déjà épuisé par la situation aussi et les rassurer, maintenir les liens de communication avec les effectifs, les parents et les élèves. Il a également fallu adapter les procédures administratives, les dématérialiser et s'outiller, pour assurer la continuité du service public lors des campagnes d'inscription à la cantine ou au transport. Les règlements intérieurs de la restauration et du transport scolaires ont même été adaptés. Ainsi, la crise de la covid a été révélatrice de potentielles approches pour l'avenir dans le cadre de la gestion des écoles. Elle nous a poussé à mener des réflexions sur nos politiques éducatives, sur le "tout numérique" par exemple, et à modifier des habitudes telles la circulation dans l'école, la gestion des démarches en ligne, etc.

De plus, la pandémie aura aussi ébranlé un certain nombre de certitudes et mis le doigt sur les inégalités scolaires déjà présentes et exacerbées durant les confinements. Cours en ligne et contraintes sanitaires ont fait exploser les risques de décrochage et les inégalités entre les élèves. La fermeture des écoles a permis de réaliser à quel point il était nécessaire pour les enfants d'avoir accès à internet pour poursuivre leur apprentissage à distance et disposer d'une éducation de qualité.

Pour autant, les équipes ont tenu à se préparer au mieux au retour des enfants à l'école. D'ailleurs, la Ville de Sainte-Anne est l'une des premières communes à avoir accueilli les enfants des parents mobilisés dans la gestion de la crise et sans solution de garde, au mois de septembre 2021. En partenariat avec le Rectorat, le service d'accueil a pris en charge une soixantaine d'élèves à l'école Ginette Maragnes, en attendant la rentrée pour tous. La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale et l'inspectrice de circonscription, ont salué personnellement le travail réalisé par les enseignants volontaires et les agents de la Ville impliqués dans ce dispositif. La cuisine centrale s'est aussi affairée à la tâche et a permis aux 1250 enfants de déjeuner dans leurs établissements, en petits groupes, dès la rentrée en 100% présentiel, le lundi 27 septembre 2021. Les 58 agents mobilisés, ont assuré ce service essentiel. Ils ont fait preuve de réactivité et d'anticipation pour pouvoir offrir des repas complets et équilibrés aux petits saintannais et aux 150 bénéficiaires du portage à domicile. Pour certains d'entre eux, ce repas représente le seul repas copieux de la journée.

En bilan provisoire, c'est notre force d'adaptation, de souplesse et de résilience qui nous a permis de faire face jusqu'ici. La coordination et la communication avec l'ensemble des professionnels de l'éducation, des parents, de la municipalité doivent être maintenues afin d'accompagner au mieux la scolarité des enfants et entrevoir ensemble la construction d'une école réinventée.

PRIORITÉ À L'INSTALLATION DES CITERNES D'EAU POTABLE

Gérer une école en pandémie n'est déjà pas simple. Donc pour éviter tout risque d'interruption supplémentaire dans la scolarité des enfants lors des coupures d'eau prolongées, la municipalité s'est engagée à équiper les 15 écoles du territoire, en citernes d'eau potable, dites ACS.

Les manques d'eau répétés n'auront ainsi quasiment plus d'impact sur la scolarité des petits Saintannais. Les premières installations de citernes ACS ont commencé au mois d'août dans les écoles les plus impactées.

Il s'agit des écoles Victor Valier des Grands-Fonds (2 citernes), Richard Pierrot à Chateaubrun, et du réfectoire de Douville.

Les autres installations dans les écoles se poursuivront dans les prochaines semaines.



DES TRAVAUX POUR UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE

Pour préparer la rentrée, et comme chaque année, au mois de juillet et août, la Ville de Sainte-Anne se mobilise fortement afin de préparer les écoles à accueillir l'ensemble des élèves.

Pour permettre aux écoliers de retrouver le chemin de l'école, tout en garantissant leur sécurité et celle du personnel, les équipes de la Ville ont procédé aux travaux d'entretien et de rénovation d'usage (peinture, plomberie, électricité, nettoyage, entretien des citernes d'eau à usage domestique déjà installées, dératisation et élagage), pour un budget de 110 000€.

De plus, pour veiller au respect du protocole sanitaire, la Ville a renouvelé la distribution de kits covid dans les écoles (distributeurs de savons, bornes de gel hydro-alcoolique, signalétique covid...) et la campagne de sensibilisation aux gestes barrières pour accompagner les élèves et le personnel à suivre les mesures en vigueur (lavage régulier des mains, aération des salles, etc.).

Par ailleurs, les fournitures, les manuels, les équipements sportifs, le mobilier et autres produits d'hygiène ont été livrés en temps et en heure, pour offrir des conditions optimales de travail au personnel et aux enseignants, ainsi que de bonnes conditions d'apprentissage, aux élèves.





Nadine LEBEAU

**ATSEM à l'école maternelle
Marcelle BORIFAX de Valette**

“En tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, j'assiste une maîtresse d'école dans les activités manuelles. En plus, j'assure l'accueil du matin, je m'occupe du lavage des mains dès l'arrivée des enfants comme le prévoit le protocole sanitaire, j'aide les petits à l'heure du goûter, et je participe à l'apprentissage des règles d'hygiène, tout en veillant à la propreté des locaux. Moi qui exerce ce métier depuis 1993, j'avoue qu'au tout début de la crise sanitaire, j'ai eu quelques appréhensions face à ce nouveau virus. Mais au fil du temps, et grâce à l'accompagnement de l'équipe pédagogique et au soutien du Pôle Enfance & Education de la Ville, j'ai mieux appréhendé les gestes barrières et je me suis habituée à porter le masque. Ce que j'aime le plus dans mon métier, c'est d'accompagner les enfants dans les apprentissages scolaires au quotidien ainsi que dans l'acquisition de leur autonomie. Il faut bien sûr être patient et pédagogue”.



Patricia LOÏAL

**Animatrice périscolaire à l'école
élémentaire Lucie CALENDRIER
BICEP (Mixte 1)**

“En poste depuis près de 15 ans, je suis chargée de l'animation de l'accueil périscolaire. Il s'agit notamment de mettre en place des activités artistiques, manuelles, éducatives et collectives pour permettre aux enfants de s'essayer à des activités dans un cadre plus ludique et de découvrir pourquoi pas, de nouveaux talents. Ce que j'aime dans mon métier, c'est le contact avec les enfants qui ont beaucoup à donner. C'est un métier exaltant qui participe au vivre-ensemble. Malgré le stress de la rentrée, j'ai à cœur de les accompagner durant cette période particulière, où il faudra être beaucoup plus attentif à leur moral et les rassurer”.



Chantale GALVANI

**Animatrice BCD à l'école
élémentaire Victor VALIER des
Grands Fonds**

“Je travaille dans le domaine de l'animation depuis 2013. J'accueille les enfants sur leur temps scolaire, et durant une heure, j'anime des ateliers autour de la lecture. L'objectif est de leur faire découvrir le livre autrement à partir de jeux et d'activités ludiques. Ce que j'aime le plus, c'est de voir les enfants découvrir l'univers du livre. Les voir se plonger dans une histoire, feuilleter un livre, c'est ma récompense. Mais dans le contexte sanitaire, nous avons dû nous adapter. Je reçois désormais les enfants en petits groupes et je vais devoir veiller au respect des gestes barrières, ce qui n'est pas évident pour des tout-petits”.



Marie Josée ALEXANDRE

**Adjointe technique à l'école
élémentaire Ginette
MARAGNES (Mixte 2)**

“Depuis avril 2016, j'ai en charge le nettoyage et l'entretien des espaces et des classes. Dès le matin, j'ouvre les salles, je nettoie les tables, vérifie les sanitaires, la cour d'école, etc. C'est un métier exigeant, d'autant plus en période de crise sanitaire, où il faut être endurant et faire preuve de minutie afin de garder les lieux propres et sains au quotidien. Ce que j'aime le plus dans mon métier c'est le contact avec les enfants. Mais il est vrai que la rentrée scolaire est source d'inquiétude pour tous. Lors de la réunion de préparation de la rentrée, nous verrons quel protocole sanitaire devra être mis en place, et je m'adapterai afin que le nettoyage soit le plus irréprochable possible”.



Athanase TRÉSOR

**Chef de production à la cuisine
centrale de la municipalité**

“Cuisinier professionnel, j'exerce le métier de chef de production à la cuisine centrale de Sainte-Anne depuis 1997. Ce que j'aime, c'est la diversité des missions. Je peux exercer à la fois ma passion, la cuisine, proposer des menus, et passer des commandes, tout en animant une équipe de 12 personnes, chargée de la production culinaire. Je suis un homme passionné et engagé. J'évolue d'ailleurs dans ce domaine depuis mon enfance puisque ma mère était aussi cuisinière et avait son propre restaurant. Je cherche toujours à me dépasser et à satisfaire les usagers bénéficiaires du service de restauration de la collectivité. Pour ce faire, je participe à des concours culinaires. Ce qui me permet aussi de rester en contact avec d'autres experts de la gastronomie. En 2014, j'ai été retenu pour participer au concours des “Chefs de la Caraïbe”, en Martinique. S'agissant de la rentrée, je n'ai pas d'appréhension particulière, puisque nous sommes habitués à travailler dans le respect des normes sanitaires qui sont imposées à notre activité. Avant même la pandémie, nous portions déjà des masques, procédions au lavage fréquent des mains...”

Le saviez-vous ?

Il est possible de consulter les menus proposés aux écoles maternelles et élémentaires de la Ville sur le site Internet de la municipalité.

📍 RDV sur www.ville-sainteanne.fr

En moyenne, ce sont près de 2000 repas qui sont préparés, et livrés chaque matin dans les 15 écoles, et aux 150 bénéficiaires du portage de repas à domicile. De la préparation des repas à l'organisation des livraisons, 58 agents tous métiers confondus assurent ce service essentiel. Je salue leur travail. D'autant qu'ils ont su faire preuve de réactivité et d'anticipation pour assurer le service de restauration scolaire dès la rentrée à 100% en présentiel, à l'inverse des autres communes de la Guadeloupe.



Alcide DONNAT
Directeur de la Caisse des Écoles

LA PAROLE AUX ÉLUS MUNICIPAUX

LA PAROLE DE LA MAJORITÉ



Yves QUIQUERETZ

Adjoint au Maire
Délégué "Enfance Éducation"

"La crise sanitaire du Covid-19, débutée début 2020, a particulièrement touché le secteur de l'Enfance et de l'Éducation de la Ville de Sainte-Anne. La mise en place des différents protocoles sanitaires nous obligent à des adaptations et à des réponses rapides. Les agents communaux reçoivent régulièrement leur lot de masques et les produits nécessaires à l'entretien des locaux. Ils ont aussi été formés aux gestes barrières. Les écoles sont désinfectées quotidiennement et dès qu'un cas COVID est signalé. En 2020/2021 des lavabos supplémentaires ont été installés à l'extérieur, ainsi que des distributeurs d'essuie-mains à usage unique et du gel hydro-alcoolique dans les écoles, l'installation de citernes ACS a commencé. La rentrée scolaire 2021 est différée avec des modalités particulières d'accueil à partir du 13 septembre 2021 : nos équipes font face et les enfants sont accueillis, en collaboration avec le rectorat. L'Éducation, priorité du 1er mandat, reste un axe majeur de la politique de la Ville. Éduquer nos enfants, c'est garantir autant leur avenir que celui de la société entière."



Lucien GALVANI

Conseiller municipal délégué aux
Finances

"Depuis le début de l'année 2020, la Ville de Sainte-Anne comme le reste du monde est profondément impactée par la pandémie due à la COVID-19. Cela a des conséquences directes et indirectes sur le fonctionnement de la collectivité et particulièrement sur les budgets 2020, 2021 et 2022. La crise a coûté environ 150 000 € en 2020 et déjà 60 000 € pour le premier semestre 2021. Ces dépenses concernent les produits suivants : gel hydro alcoolique, masque, blouse, charlotte, savon, produits de désinfection des locaux, plexiglas, distributeurs, purificateurs d'air. Les travaux ont été réalisés en interne et ne sont pas compris dans ces montants. Il y a aussi des conséquences indirectes sur les budgets à venir car le ralentissement de l'activité économique fait baisser automatiquement les recettes des collectivités."

En effet, selon l'élu en charge, si gouverner c'est prévoir, c'est aussi de savoir s'adapter lors de la gestion d'une crise. Il faut être réactif et s'adapter.



Georges NARDIN

Adjoint au Maire délégué
au logement et à la santé

"Quand on parle de crise, les publics sensibles sont malheureusement aussi les plus exposés à la précarité : notre collectivité a été mobilisée, d'abord pour parer l'urgence de la crise sanitaire, ensuite pour faire face à l'inéluctable crise sociale qui en découlait.

Ainsi, très tôt, nous avons su mobiliser nos partenaires pour organiser des campagnes de dépistage COVID-19, à Sainte-Anne, et ce en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Puis nous avons contribué à la mise en place de centres de vaccination de proximité avec l'ARS et le Conseil départemental.

Mais la collectivité a réfléchi, en dehors de la crise sanitaire, à sa politique territoriale de Santé, à travers l'élaboration d'un Contrat Local de Santé, incluant un dispositif spécifique appelé « Contrat Local de Santé Mentale ».

Ensemble, avec les acteurs du territoire, médecins de ville, infirmiers, ambulanciers, mais aussi patients, bénéficiaires, familles et associations nous piloterons cet outil qui va accompagner nos administrés.es. en matière de santé publique".



Miguel TROUPÉ

Conseiller municipal
délégué aux systèmes d'information
et développement numériques

"Et si cette pandémie était révélatrice de nouveaux gestes professionnels proposant les meilleures solutions à notre administration ! La municipalité est soumise depuis mars 2020 à l'épreuve de la solidarité nationale, de la communication efficiente, de l'éducation scolaire optimale et de la santé publique.

Au niveau des systèmes d'information et du développement numérique, nous avons compris l'ampleur de nos responsabilités.

En effet, dès la première mandature la collectivité a misé sur le développement du numérique et la dématérialisation. L'adaptation à la situation sanitaire du Covid-19 nous a obligé à renforcer nos politiques publiques digitales.

La poursuite du déploiement de mallettes numériques scolaires, le renouvellement des abonnements numériques pour les écoles, la mise en place de logiciels, la formation de nos

agents à la dématérialisation, la mise en place du socle numérique des écoles élémentaires, la meilleure accessibilité des services municipaux sont les solutions aux problématiques actuelles. Cette mutation est possible grâce à la bonne cohésion entre l'équipe municipale et l'équipe administrative consciente des évolutions technologiques et la population saintannaise, qui réclame la qualité, l'accessibilité et la rapidité du service.

Nous essayons de répondre au mieux et au plus vite aux doléances de nos administrés face à cette conjoncture inédite. Maintenant, nous nous devons d'innover et d'inventer de nouvelles méthodes, pour mieux répondre au défi du 21ème siècle. Les exemples concrets sont l'ensemble des conseils municipaux, des réunions de travail en distanciel, et la communication sur les réseaux sociaux afin de rompre la propagation du virus et de conserver notre dynamique de travail, au sein de la Ville. A l'avenir, nous pouvons aussi parier que la digitalisation est un des outils de la démocratie participative que la Ville de Sainte-Anne souhaite mettre en place. Cette crise nous fait grandir. Prenez soin de vous, de nous et de tous et toutes".

LA PAROLE DE LA MINORITÉ



K.COURIOL-LOMBION

Conseillère municipale



Jacques KANCEL

Conseiller municipal

"Les catastrophes sont dites naturelles, comme si la nature était le bourreau et non la victime. Eduardo Galeano."

"Traiter de la pandémie qui bouleverse le monde par le petit bout de la lorgnette municipale, risque fort de ressembler à une démarche simpliste s'apparentant à ce que d'aucuns seraient tentés de taxer de récupération politicienne. De ce fait, nous choisissons d'ouvrir la ronde du débat pour lui donner un aspect plus global, plus rationnel, plus conforme à sa dimension planétaire.

Les collectivités, dans les colonies ou en métropole, ont tout simplement navigué à haute altitude sans aucune visibilité au gré des atterrissements, tergiversations, mensonges et pressions des autorités aux ordres du grand capital qui dirige le monde. Ce qu'il faut d'ores et déjà affirmer c'est que la covid a mis à nu les énormes difficultés du monde occidental, porté par la politique néolibérale, à assurer la protection sanitaire de leurs citoyens à cause d'un système de santé fondé sur une gestion comptable loin de l'intérêt de l'être humain. La différence est visible dans une comparaison avec des pays comme Cuba par exemple. Notre deuxième remarque, que nous voulons tout aussi pertinente, est le constat, encore une fois, de l'interdiction qui est faite aux Guadeloupéens d'avoir la moindre parcelle de pouvoir pour des sujets intéressant leur survie. Répondé, répond !"

ANSANM NOU PI FÔ !

ACTUALITÉS

POINT SARGASSES : D'UNE GESTION D'URGENCE À UNE GESTION SUR LE LONG TERME

Cette année, la Guadeloupe et particulièrement notre littoral font face à des échouages massifs d'algues sargasses. Face à ce fléau, la Ville de Sainte-Anne poursuit sans relâche les ramassages quotidiens sur toutes les plages de la commune et notamment à l'Anse Du Belley et à Galbas où les opérations de nettoyage et l'accès des engins restent complexes en raison de la typologie des sites.

La tâche est rude mais pour autant la lutte continue afin de protéger ces sites à vocation culturelle, nautique et touristique mis à mal par les sargasses, sans oublier les riverains et les professionnels qui souffrent également des nuisances sanitaires, environnementales, olfactives et économiques.

Pour l'heure, la phase de gestion de crise se poursuit car le phénomène dure et les quantités d'algues qui arrivent sur les plages ne tarissent pas. Le ramassage mécanique immédiat, actuellement seule solution efficace, a été amélioré par l'acquisition d'un kit sargasse. Le ramassage est dorénavant encadré par un marché public pour une meilleure gestion des coûts à flux tendu et pour éviter toute rupture dans les opérations de ramassage. Les entreprises sont associées dans l'organisation du ramassage et le choix des techniques d'épandage.

Par ailleurs, la Ville a lancé un appel d'offres pour mener des études de courantologie et expérimenter le dépôt de barrages déviant. Cette nouvelle alternative devrait permettre de réceptionner des échouements sur des points fixes et limiter les atteintes à l'environnement. Si cette solution s'avère efficace et pérenne, la municipalité demande à l'Etat d'investir davantage dans ce projet qui pourra diminuer l'impact écologique. De plus, la municipalité envisage d'acquérir un tapis-collecteur de sargasses qui compléterait le dispositif avec l'aide de subventions. Affaires à suivre...

Néanmoins, attentif à la détresse des riverains, le Maire de la Ville entend bien trouver et mettre en œuvre des solutions pérennes avec l'appui de l'Etat. Ainsi, à l'occasion de la visite de la délégation Outre-Mer en charge de l'élaboration du Plan Sargasse II, le Maire de la Ville, a de nouveau interpellé les services de l'Etat et mis l'accent sur les problématiques suivantes :

- **la nécessité d'avoir un nouvel accompagnement financier** pour l'acquisition de matériels adaptés aux spécificités de chaque site : pelles à chenille pour Galbas et à l'Anse du Belley;
- **la nécessité d'avoir des outils performants, adaptés et différenciés par site** pour lutter efficacement contre ce fléau : Par exemple, les engins qui composent le kit sargasse ne permettent pas d'accéder à tous les sites et certains sont trop agressifs pour notre littoral et peuvent même contribuer à son érosion. En effet, lors du ramassage de sargasses, beaucoup de sable est emporté. Il serait peut être souhaitable de revoir les techniques d'épandage;
- **la nécessité de disposer urgemment d'une nouvelle zone d'épandage** car celle de Du Belley, actée par la DEAL, est déjà saturée et en plus est située sur une zone humide et protégée. Actuellement, la municipalité travaille avec la DEAL sur la mise à disposition d'un nouvel espace d'épandage alternatif qui pourrait être spécifiquement aménagé à cet effet;
- **la dépollution du lieu d'épandage et la remise en état des plages** après nettoyage qui a aussi un coût.

En cas de gêne, l'ARS recommande de suivre les instructions suivantes :

- d'éviter la baignade, la manipulation et le contact avec les masses d'algues flottantes ;
- de quitter les zones de bord de mer où les algues se sont accumulées et de s'éloigner des zones où l'odeur d'H₂S est perceptible (odeur d'œuf pourri) momentanément, le temps du ramassage ou du retour d'un air plus respirable ;
- et enfin, de consulter un médecin en cas de symptômes irritatifs (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, gêne à respirer, démangeaisons, vomissements..).

Vous pouvez aussi suivre l'évolution des concentrations en H₂S (sulfure d'hydrogène) et NH₃ (ammoniac) sur le site de Gwad'air (www.gwadair.fr) et sur le site de l'ARS.

Plateforme de vigilance ouverte 24h/24h : 05 90 410 200



VIVEZ FIBRE

IL EST MAINTENANT TEMPS DE PROFITER D'UNE CONNEXION INTERNET EN TRÈS HAUT DÉBIT

Avec la Fibre Dauphin Telecom le fun n'attend plus : **profitez de tous vos jeux** avec le téléchargement + rapide



Avec la Fibre Dauphin Telecom la fête n'attend plus : **téléchargez vos musiques** et accédez à vos App en quelques notes !



INTERNET FIBRE jusqu'à 1Gb/s
+ téléphonie Fixe illimitée
39.90€/mois*
Avec Routeur inclus !

Profitez des offres FIBRE de Dauphin Telecom dès aujourd'hui à Sainte-Anne, et **maintenant** dans les secteurs de Fond Thézan, Galbas, Gissac et le Helleux !

En 2009, la Ville de Sainte Anne était sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet France Haut Débit. La Ville de Sainte-Anne a ainsi déployé un réseau Fibre Optique couvrant l'ensemble de la commune qui devenait ainsi la première ville THD de la Guadeloupe. En 2013 La ville de Sainte Anne choisissait Dauphin Telecom pour l'exploitation et le développement commercial du réseau Fibre communal.

Agence Dauphin Telecom Sainte-Anne
245, Boulevard Hégésippe Ibène Castaing - 97180 Sainte-Anne

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00



Découvrez la puissance de LA FIBRE sur **VIVEZFIBRE.COM**

*Offre Intense : 39€/90/mois – Offre Intense + TV : 49,90€/mois – Location du routeur inclus, durée d'engagement 24 mois. La connexion Fibre nécessite des frais de mise en service de 45€. Les Frais d'installation seront définis par la SPL (Société Publique Locale) à l'issue de la pré-visite.



0801 100 555

Appel gratuit depuis un fixe ou d'un mobile local

Easy go !

Dauphin
telecom